

# Bouleurs Infos

Journal d'informations Municipales

Année 2026 N° 103

Rédactrice de la publication : Monique BOURDIER

Mai 2026



## Editorial

Avec une participation de 37,05 %, une équipe renouvelée a été élue. Nous tenons à saluer l'ensemble des citoyens qui se sont exprimés. Les votes blanc, nul ou enveloppes vides traduisent également une expression à part entière, que nous respectons et prenons en considération. Quand on se soumet au suffrage universel et qu'on est élu, on se sent investi d'une responsabilité et d'une confiance que l'on ne peut pas tromper.

Le rôle et les moyens d'action de la commune ont beaucoup évolué avec les lois NOTRe et Maptam. Au fil des années, de nombreuses compétences ont été transférées à l'intercommunalité, ce qui modifie le champ d'intervention du maire et de l'équipe municipale. Le maire est ainsi amené à représenter la commune, à porter ses demandes et à travailler en lien étroit avec d'autres structures pour solliciter des subventions et pour des sujets tels que la gestion des déchets, de l'eau, de l'assainissement ou encore de l'éclairage public, tout en veillant à une gestion rigoureuse du budget communal.

Monique BOURDIER

## Une équipe renouvelée est déjà à l'oeuvre

A chaque mandat, l'intégration des nouveaux conseillers dans l'équipe reconduite est toujours un facteur positif. Ils apportent chacun leur vécu, leurs compétences et leurs idées. L'osmose se fait progressivement au rythme de l'élaboration des nouveaux projets car des actions sont déjà en cours. Il n'y a jamais de page blanche.

La première étape est la compréhension de l'articulation entre la commune, les syndicats intercommunaux, la Communauté d'Agglomération et les partenaires financiers que sont la Région et le Département.

La compréhension des règles à respecter imposées par la Préfecture et la Direction Générale des Finances Publiques.

L'enjeu est d'animer une équipe où chacun se sent impliqué, écouté et contribue à la gestion collégiale. Il est aussi dans la capacité à associer les citoyens dans le diagnostic des besoins mais aussi dans l'élaboration des projets.

Cinq adjoints ont été élus ainsi que deux conseillers délégués qui vont animer chacun un thème particulier : la loi sur la parité a imposé un ordre précis.



**Emmanuel BLIN**  
1er adjoint  
Communication, Culture  
affaires générales



**Christine DAILLY**  
2ème adjointe  
Urbanisme et action sociale



**Jean-François GUERIN**  
3ème adjoint  
Finances - Intercommunalité



**Françoise VIGNERON**  
4ème adjointe  
affaires scolaires  
et logement



**Jean-Claude MOULLIER**  
5ème adjoint  
Travaux et équipe  
technique

Aux cinq adjoints s'ajoutent deux conseillers délégués pour compléter l'équipe exécutive qui œuvre au quotidien :

- ♦ **Frédéric BATON** pour le développement des activités sportives et la vidéoprotection  
Il est également Conseiller spécial Défense—Incendie—Secours
- ♦ **Josette FAVIER**, pour le suivi des services cantine et périscolaire

Pratiquement tous les quartiers sont représentés, hormis les six maisons de Montbarbin au bout de la rue Sinoël.

N'hésitez pas à communiquer avec les conseillers proches de chez vous. Ils sont vos représentants. Ils font remonter les besoins tant en matière de voirie, d'entretien ou de nui-



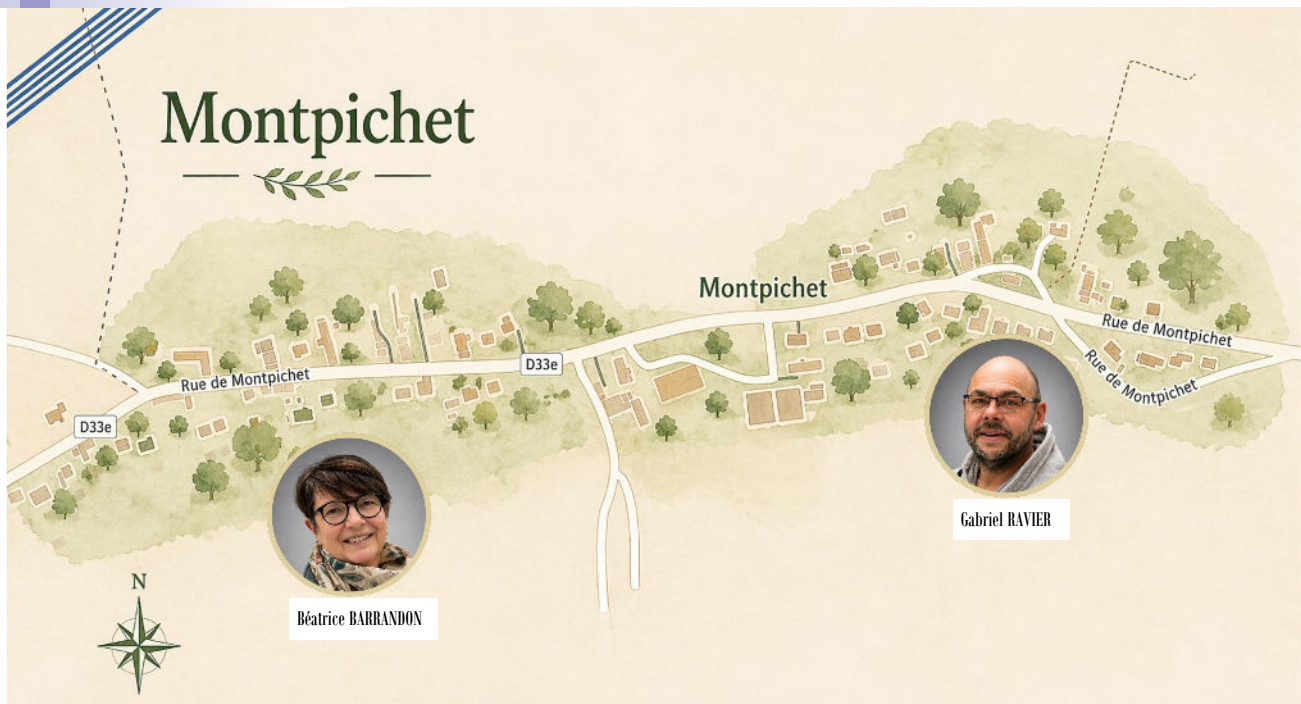
sance.

En plus de leur participation à l'étude et l'élaboration des projets, les conseillers se répartissent dans différentes commissions ou syndicats intercommunaux.

**Commission d'Appel d'offres : 3 titulaires**  
MM GUERIN, BATON et RAVIER

**3 suppléants :** Mme DAILLY, MM FAUVEAU et MOULLIER

**Commission des Impôts :** 24 noms ont été donnés à la Préfecture qui choisit 6 titulaires et 6 suppléants parmi ceux proposés.



### Commission de contrôle de la liste électorale :

Déléguée de la commune : Pascale COFFINIER  
le Préfet et le Président du Tribunal désigneront chacun 1 personne sur proposition du Maire

**Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)** est constitué de 8 membres, dont 4 du Conseil Municipal :

**Christine DAILLY, Josette FAVIER, Daniel FOATA et Françoise VIGNERON**, et 4 représentant d'associations :

- ◆ **Eliane COUESPEL**, *représentant les associations familiales ;*
- ◆ **Béatrice BARRANDON**, *représentant les associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions ;*
- ◆ **Jean-Claude MOULLIER**, *représentant les associations de retraités et de personnes âgées ;*
- ◆ **Danièle GRAS**, *représentant les personnes handicapées*

**Pour l'eau potable**, la commune dépend du **SMAEEP de Crécy la Chapelle** et ses environs :  
Délégué titulaire : Mathieu DI TINNO  
Délégué suppléant : Jean-Claude MOULLIER

### Pour le Syndicat Départemental d'Electrification de Seine et Marne (SDESM)

- 2 titulaires :  
Daniel FOATA  
Jean-Claude MOULLIER
- 1 suppléant : Gabriel RAVIER

### Pour la collecte des déchets : COVALTRI

Un seul titulaire : Emmanuel BLIN

Nos délégués votent les budgets de ces syndicats et font remonter les besoins de la commune qui doivent entrer dans une planification de travaux pluriannuelle.

### Le SMEP PNR Brie des deux Morin

(Syndicat Mixte d'Etudes et de Préfiguration du projet de Parc naturel régional de la Brie et des 2 Morin)

Déléguée titulaire : Jessica REALE  
Déléguée suppléante : Marion BESSE

La procédure dure depuis une vingtaine d'années avec l'espoir à chaque mandat de le voir aboutir. De multiples études, des procédures émanant de l'Etat, de la Région, de la Fédération des PNR..... La volonté du territoire ne suffit pas.

## Les dépenses réelles 2025 : 1 039 128.89€

Les prix de la cantine et de la périscolaire sont restés inchangés en 2025

Ci-dessous le calcul du **coût des Services** pour 2025 qui font l'objet d'une solidarité municipale :

### ► Périscolaire : Coût total des dépenses : 111 014.45 €

Recettes familles : 70 296 € + recettes CAF : 27 608.69 €

**Déficit 13 109.76 €**

- ◆ Le nombre d'heures réelles 2025 est de **34 559 h** en augmentation
- ◆ L'ALSH du mercredi et des vacances représente **64.58 %** du Périscolaire
- ◆ Le prix de revient de l'heure est de 3,21 € mais la CAF ne prend en compte qu'un prix plafond de 1,97 €

### ► La restauration scolaire : 20 521 repas servis en 2025 soit une légère baisse des repas mais une hausse du déficit

Dépenses totales 2025 : 174 562.58 € soit **8.51 €/repas**

**Déficit 68 319.83 €**

Recettes familles 2024 : 106 242.75 € pour **5 €/repas**

- ◆ Les salaires représentent **55.10 %** du coût
- ◆ L'achat des repas : **39.27 %**
- ◆ La maintenance du matériel, petit équipement, fournitures d'entretien, eau, électricité : **5.63 %**

## Un zoom sur le personnel

Les charges de personnel sont la dépense principale et pourtant le personnel est stable. Après être restés avec 2 agents techniques plusieurs années nous sommes revenus à 3 agents comme lorsque nous avions les 2 stations d'épuration à entretenir. Par contre, grâce à l'embauche d'un chef d'équipe expérimenté et aux compétences multiples, nous avons pu faire de nombreux travaux sur les bâtiments communaux et augmenter l'embellissement des espaces verts et fleuris.

Le personnel administratif, malgré l'augmentation de population et la dématérialisation (*en urbanisme le surcroît de travail est à la Commune*), est stable depuis plus de 20 ans..

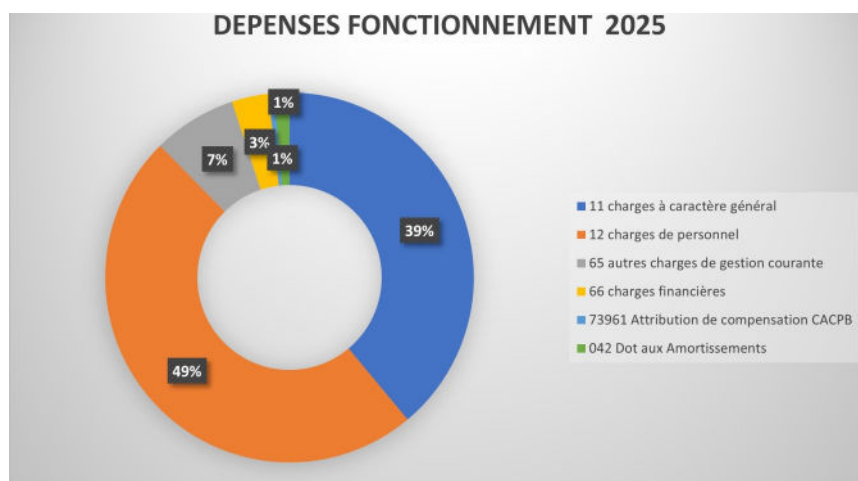
L'augmentation du personnel a été nécessaire pour **l'école et ses services**.

Nous avons et conservons une ATSEM par classe maternelle alors qu'une seule est obligatoire pour l'école.

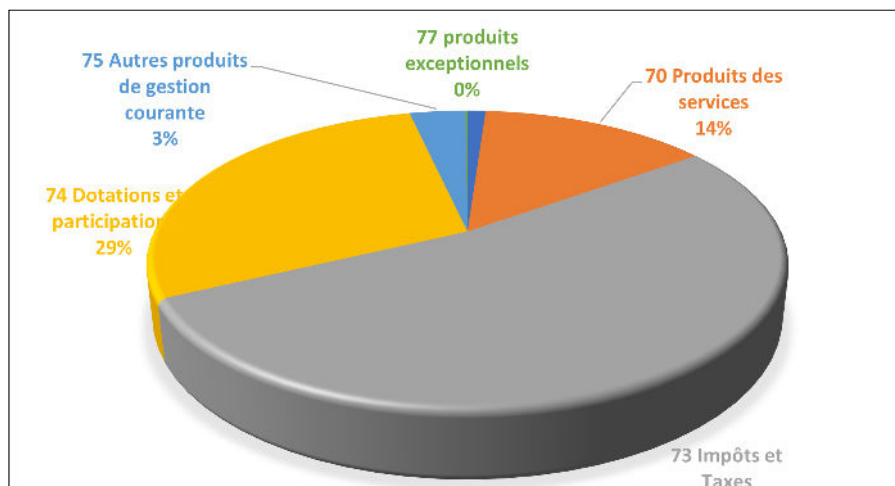
Nous avons étendu l'ALSH pendant les vacances scolaires : la 1ère semaine de chaque petites vacances et 2 semaines en juillet.

Le service de cantine nécessite au minimum 8 personnes simultanément.

Nous avons la chance d'avoir du personnel motivé, qui a le sens de l'intérêt général et sur lequel la collectivité peut compter chaque jour.



## Les recettes de la commune : 1 293 866.98 €



Les Recettes Fluctuantes représentent **20.35 %** des recettes totales du chapitre 74 (*Dotations de Solidarité Rurale, Fonds de péréquation national et Départemental, FPIC, droits de mutation*) dont certaines ne sont connues qu'en Novembre.

Le FPIC est un fonds de péréquation horizontale que nous percevons depuis notre intégration dans la Communauté d'Agglomération Coullommiers-Pays de Brie.

## Les travaux réalisés en 2025 : 1 297 176.09 € (Chapitre 21+ 23)

### De la voirie pour 186 201.69 €

Avec principalement les trottoirs et les aménagements de sécurité, ainsi que le fleurissement de Montpichet

S'y ajoutent les achats de tondeuse, élagueuse, remorque, panneaux de signalisation, poteaux d'incendie



### Embellissement du cadre de vie pour 179 369.74 €

- ⇒ Les jeux du square, l'espace fleuri au carrefour,
- ⇒ la place du Monument aux morts,
- ⇒ le changement du panneau électronique,
- ⇒ la réfection du city stade
- ⇒ les travaux au cimetière (*réfection des allées, création de cavurnes, extension du columbarium*)
- ⇒ divers travaux à l'école dont le changement d'une double porte extérieure en métal pour 9 800 €.



### Fin des travaux du Pôle Culturel pour 863 938.35 €

# Le budget 2026

Pas d'augmentation

## Le vote des taux communaux

Il a été décidé de ne pas augmenter les taux et d'élaborer le budget avec une recette des impôts légèrement en baisse puisque les bases (*le total de vos valeurs locatives*) sont en baisse.

Cependant nous conservons des dotations de l'Etat avec une hausse inattendue de 3.82 %. En effet, certaines grandes villes d'Ile de France connaissent des réductions très importantes des leurs.

|                        | Bases effectives 2025 | Taux votés 2025 | Bases 2026 Prévisionnelles | Taux 2026 | Produit          |
|------------------------|-----------------------|-----------------|----------------------------|-----------|------------------|
| TF                     | 1 344 887             | 39.59 %         | 1 342 000                  | 39,59%    | 531 298 €        |
| TFNB                   | 61 555                | 52.71 %         | 61 500                     | 52,71%    | 32 417 €         |
| TH RES SECON           | 30 772                | 12.18 %         | 27 000                     | 12,18%    | 3 289 €          |
| <b>Produit attendu</b> | <b>572 482</b>        |                 |                            |           | <b>567 003 €</b> |

Comme chaque année nous estimons avec prudence le produit de certaines taxes qui nous sont attribuées plus tard dans l'année. Nous pouvons compter sur un total de **1 029 239 €** pour les deux chapitres Impositions directes et dotations et participations, auxquelles s'ajoutent le produit des services (*cantine, périscolaire*), les revenus des loyers (*appartements et commerces*) et l'excédent cumulé de **108 124.95 €**.

### En fonctionnement.

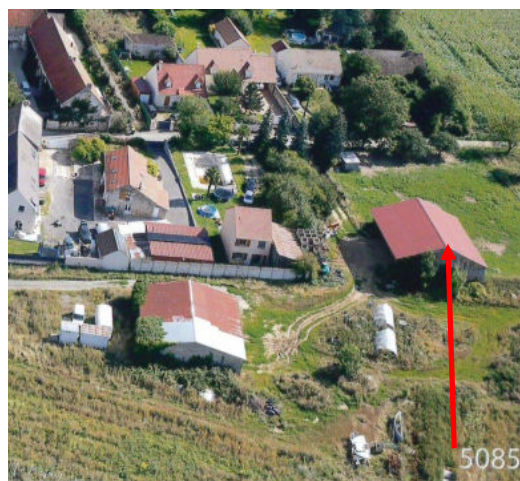
Les dépenses et les recettes de **fonctionnement** s'équilibrent donc à la somme de **1 333 078.95 €**.

Les dépenses de fonctionnement sont reconduites à l'identique en tenant compte des hausses annoncées tant en matière d'énergie, assurances, contrats d'entretien et de maintenance. Pas d'embauches supplémentaires, pas de job d'été non plus.

**En investissement**, il nous reste à récupérer 170 000 € de subventions dues mais non perçues et un fonds de récupération de la TVA (*16.41 % sur les 20 % payés*) soit plus de 200 000 € et qui s'ajoutent à l'excédent capitalisé. C'est donc un montant équilibré en recettes et en dépenses de **994 124.41 €** qui a été voté.

Aucun projet d'ampleur pour 2026 mais des finalisations d'actions déjà en cours :

- ◆ Extension de la vidéoprotection : des demandes de subvention sont en cours depuis le mois de Janvier.
- ◆ Valorisation du hangar communal à Sarcy : une demande de fonds d'équipement rural est demandée au Conseil Départemental 77. Création d'un verger conservatoire et location du hangar à une entreprise de Bouleurs.
- ◆ L'amélioration du chemin d'accès au parking du cimetière est envisagée.
- ◆ L'aménagement de la salle libérée dans l'annexe de la Maison des associations, au profit des enfants de l'ALSH.



Hangar et parcelle pour verger conservatoire

# La Communauté d'Agglomération Coulommiers-Pays de Brie

Le Président sortant Ugo PEZZETTA a été réélu. Il s'est entouré de 10 Vice-Présidents qui animent chacun une commission

1. **Développement économique** – Franck RIESTER
2. **Petite enfance et enfance** – Sophie CHEVRINAIS
3. **Eau, Assainissement, GEPU** – Franz MOLET
4. **Aménagement du territoire** – Caroline AULIAC
5. **Finances, politiques contractuelles** – Philippe FOURMY REUX
6. **Tourisme** – Eric GOBARD
7. **Equipements sportifs et culturels** – Cédric THOMAS
8. **Mobilités** – Jean-Jacques PRÉVOST
9. **GEMAPI** – Fabrice MARCILLY
10. **Santé** – Christine AUTENZIO



S'ajoutent 4 vice-présidents chargés de mission particulière :

Emmanuel VIVET délégué aux **France services** et aménagement **numérique**  
 Sophie DELOISY déléguée à **l'emploi et l'insertion**  
 Sébastien HOUDAYER délégué à la sécurité, **CISPD et GDV**  
 Laurence MIFFRE PERETTI déléguée à la **politique culturelle d'intérêt communautaire**

Bouleurs y est représenté par le Maire et son adjoint Jean-François GUERIN qui s'est inscrit dans les commissions :

- ♦ **Eau, Assainissement, GEPU** et
- ♦ **Equipements sportifs** (*dans notre territoire le projet de piscine à Crécy la Chapelle va voir le jour. C'est un projet choisi par la Communauté de Communes du Pays Créçois en 2019- (https://www.coulommierspaysdebrie.fr/projets/piscine-intercommunale-a-crecy-la-chapelle)*)

Et ensemble nous irons à la **commission Aménagement du Territoire** puisque le PLUi est en cours d'élaboration et conditionne l'avenir de nos villages.

En dehors des commissions, le Président organise presque chaque mois une **conférence des maires** pour discuter des problèmes et décider des orientations. Chacun peut s'y exprimer et faire remonter un sujet à traiter. (*nous ne sommes alors que 54 au lieu de 84...*)

La C.A.C.P.B. envoie également des délégués au **SMAGE des 2 MORIN**, ce syndicat si important pour lutter contre les inondations.

**A noter** : l'enquête publique diligentée par le SMAGE en décembre 2025 pour définir le caractère d'Utilité Publique de certains aménagements a reçu un avis défavorable du Commissaire-enquêteur.  
 Des décisions vont devoir être prises.  
 Tous les territoires ne sont pas concernés de la même façon que l'on soit en amont ou en aval. Malheureusement le Pays Créçois est en aval et subit l'eau qui lui arrive des communes en amont....

Le périmètre du SMAGE des 2 Morin s'étend sur tout un bassin versant de 13 intercommunalités qui envoient selon leur population de  
 1 à 7 délégués  
 la CACPB aura 7 représentants  
 sur 38 délégués.  
 Monique BOURDIER est l'une des 7 titulaires.  
 les titulaires et les suppléants sont tous des maires touchés par des inondations

## Retrouvez-nous sur le Web

Adresse 24 rue de l'église 77580 Bouleurs

☎ : 01 64 63 84 14

@ : [accueil@bouleurs.fr](mailto:accueil@bouleurs.fr)/[mairiedebouleurs@wanadoo.fr](mailto:mairiedebouleurs@wanadoo.fr)

suivez-nous sur Facebook et Instagram « Demain Bouleurs »

**La mairie est ouverte : tous les matins**

9H à 12H du lundi au samedi et les vendredis de 14 H à 18H



Pour être informé directement par sms des actualités de la commune, des informations pratiques, boîte à idées, : téléchargez l'Application gratuite sur Play store.



Edité par KPI Imprimeur—Ne pas jeter sur la voie publique

## Bouleurs : un printemps-été riche en rendez-vous

La commune de Bouleurs s'apprête à vivre une saison particulièrement dynamique, portée par une programmation variée mêlant mémoire, convivialité, culture et festivités.

Les animations débuteront le 8 mai avec la commémoration de la Victoire de 1945. La journée se poursuivra avec la traditionnelle brocante, organisée par le comité des fêtes.

Le 30 mai, place à la convivialité avec la **Fête des Voisins**.

La programmation culturelle se poursuivra le **14 juin** avec une **pièce de théâtre** présentée par la troupe des Zozos de Chauco. Une représentation qui devrait séduire le public par son énergie et son sens du divertissement.

Côté sport, les supporters auront rendez-vous le **26 juin** pour la **retransmission du match France-Norvège**. Un moment fédérateur pour encourager ensemble l'équipe nationale dans une ambiance conviviale.

Enfin, la saison se clôturera le **27 juin avec la Fête de l'été**. Cette soirée concert, placée sous le signe de la musique et de la bonne humeur, viendra conclure en beauté ce programme estival.

*À travers ces différents événements, Bouleurs confirme son dynamisme et son engagement en faveur du vivre-ensemble, en proposant aux habitants de multiples occasions de se retrouver tout au long de la saison.*

Afin d'assurer la relève des porte-drapeaux nous souhaitons vraiment pouvoir constituer une équipe de volontaires d'ici le 11 novembre. La commune fournira tout l'équipement. Nous organiserons un déplacement à l'Arc de triomphe pour ranimer la flamme du soldat inconnu

